

Israël n'a pas besoin de « recommandation » contre l'annexion : il a besoin de conséquences

Description

Un demi-siècle d'occupation constitue un laps de temps suffisamment long pour que des États puissants comme l'Allemagne aient appris que la rhétorique sans actions ne fait que renforcer l'impunité israélienne.

Par Hagai El-Ad 30 avril 2020



Le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu tient une conférence de presse commune avec la chancelière allemande Angela Merkel à l'hôtel King David, à Jérusalem le 25 février 2014.
(Miriam Alster/FLASH90)

Dans une réunion du Conseil de sécurité des Nations Unies la semaine dernière, le propos de la situation au Moyen-Orient, l'ambassadeur allemand Jürgen Schulz a [prononcé](#) ce qu'on pourrait prendre à tort pour un ferme avertissement, après les nouvelles que l'accord de coalition entre le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu et son rival Benny Gantz s'attait engagé à poursuivre l'annexion de la Cisjordanie à partir du 1er juillet.

« Nous déconseillons fermement à tout gouvernement israélien toute annexion des territoires palestiniens occupés », a déclaré l'ambassadeur. « Cela constituerait une violation claire du droit international et aurait non seulement de sérieuses et négatives répercussions sur la viabilité de la solution deux États et sur tout le processus de paix, mais potentiellement aussi sur la stabilité de la région et la situation dans la communauté internationale. »

Pourquoi le dire comme ferme à tort, mais pas en réalité ? Parce que cette « recommandation » n'attait pas et n'a jamais été soutenue par une action. Si « une claire violation du droit international » n'a aucune conséquence et si les responsables ne sont jamais tenus de rendre des comptes, quel impact ont de tels mots ?

Après ce coup d'éclat dans le vide, l'Allemagne a réitéré sa position selon laquelle « les activités coloniales israéliennes dans les territoires palestiniens occupés sont illégales selon le droit international ». Pourtant ces activités coloniales ont [continué sans entraves](#) pendant plus d'un demi-siècle : un laps de temps largement suffisant pour que Berlin apprenne que cette « recommandation », si vertement énoncée qu'elle soit, n'a aucun pouvoir à Jérusalem.

Josep Borrell, le Haut représentant/Vice président de l'Union européenne, a reconnu le problème lorsqu'il a [écrit](#) en février que « les Européens doivent faire avec le monde tel

quâ??il est, pas tel quâ??ils aimeraient quâ??il soit Â», ce qui Ã son tour requiert Â« de rÃ©apprendre le langage du pouvoir Â».

Certainement lâ??Allemagne, un des acteurs politiques centraux de lâ??Europe, pourrait [exercer](#) ce pouvoir si elle le souhaitait. Mais quand il sâ??agit de se dresser en faveur des droits palestiniens, lâ??Allemagne refuse de considÃ©rer Â« *le monde tel quâ??il est* Â». IsraÃ«l ne le sait que trop bien et donc peut facilement ne pas tenir compte de la recommandation de lâ??Allemagne tout en continuant allÃ©grement son oppression dâ??un peuple tout entier.



Les Palestiniens affrontent les forces de sÃ©curitÃ© israÃ©liennes pendant une manifestation contre le plan de paix au Moyen-Orient du prÃ©sident amÃ©ricain Donald Trump, dans la vallÃ©e du Jourdain, en Cisjordanie, le 25 fÃ©vrier 2020. (Nasser Ishtayeh/Flash90)

Lâ??inaction sur ce front est plutÃ´t Ã©tonnante Ã©tant donnÃ© que lâ??Allemagne a rÃ©cemment dÃ©montrÃ© quâ??elle pouvait dÃ©ployer son poids considÃ©rable si elle choisissait de le faire. Quand les juges de la chambre prÃ©liminaire de la Cour pÃ©nale internationale ont invitÃ© les parties Ã soumettre leurs opinions sur [la juridiction de la Cour](#) dans lâ??Ã©tat de Palestine, lâ??Allemagne a fait partie de la poignÃ©e dâ??Ã©tats qui ont objectÃ© Ã la juridiction de la CPI.

Dans sa dÃ©claration [soumise](#) Ã la chambre, lâ??Allemagne a indiquÃ© pour la forme quâ??elle Â« *restait un avocat fervent de la lutte contre lâ??impunitÃ©* Â». Et pourtant, lâ??Allemagne a dÃ©cidÃ© dâ??arguer que la CPI nâ??avait pas Â« *de base juridictionnelle solide* Â» parce que lâ??Ã©tat de Palestine nâ??est pas Â« *souverain* Â». Peu importe que cette exigence ne figure nulle part dans le TraitÃ© de Rome, ni que la Procureure gÃ©nÃ©rale Fatou Bensouda nâ??a jamais affirmÃ© le contraire. Les Palestiniens, visiblement, nâ??ont pas encore obtenu la souverainetÃ© â?? prÃ©cisÃ©ment parce quâ??IsraÃ«l occupe leur territoire. Pourtant, avec ce non-argument, lâ??Allemagne a insistÃ© pour sâ??opposer Ã une enquÃªte.

Sâ??il ne sâ??Ã©tait agi que dâ??une question technique de juridiction qui avait arrÃªtÃ© lâ??Allemagne, elle aurait pu exploiter sa position comme membre du Conseil de sÃ©curitÃ© des Nations Unies pour essayer au moins que le Conseil rapporte le cas palestinien Ã la CPI afin dâ??accorder alors la juridiction de la Cour. Certainement Â« *un fervent avocat de la lutte contre lâ??impunitÃ©* Â» userait de son pouvoir pour faire respecter le droit international. Au lieu de cela, lâ??Allemagne a choisi de dire seulement, encore une fois, que les colonies Ã©taient illÃ©gales et dâ??exprimer en mots, encore une fois, son prÃ©tendu soutien en faveur dâ??une reddition de comptes.

Face aux innombrables violations israÃ©liennes, lâ??Allemagne garde son Â« *langage du pouvoir* Â» remarquablement muet. Ce langage a beaucoup de dialectes â?? la CPI nâ??en Ã©tant quâ??un â?? mais lâ??Allemagne a dÃ©cidÃ© de nâ??en utiliser aucun, sauf celui dâ??une rhÃ©torique vide. Pendant ce temps, IsraÃ«l continue Ã dÃ©chirer les fondations du droit international sous les yeux du monde, y compris ceux de lâ??Allemagne. Affirmer sans fin que quelque chose est mal sans agir pour la stopper nâ??est pas Â« une ferme recommandation Â» â?? cÃªest de la complicitÃ©.

Hagai El-Ad est directeur exécutif de Bâ??Tselem: Centre dâ??information israËlien pour les droits humains dans les Territoires occupËs.

Traduction : CG. pour lâ??Agence MËdia Palestine

Source : [+972 Magazine](#)

date crËe
2020/05/07